



## **Chargé d'évacuation Incendie : Mise en sécurité Etablissement de soins Type U / J**

### **Organisation de la formation :**

#### **Public visé**

Responsable évacuation et mise en sécurité des résidents

#### **Effectif par session**

Maximum 8 à 10 participants

#### **Accessibilité**

Nos formations peuvent-être accessibles aux personnes en situation de handicap, nous contacter pour toute demande d'aménagement

#### **Dates et durée de formation**

2 à 3,5 Heures sur 1/2 journée (Selon effectif et selon Formation recyclage ou initiale)

#### **Lieu de la formation**

Salle mise à disposition par le client ou l'organisme (2m2/pers) avec 1 table, des chaises. Permettre accès locaux pour une visite pédagogique.

Adresse mentionnée sur la convention et la convocation

#### **Prérequis**

Etre capable de comprendre les instructions de sécurité  
Etre muni de ses E.P.I.

#### **Moyens techniques et pédagogiques :**

Ordinateur, vidéoprojecteur  
Support pédagogique, multimédia, cours, film, photo.  
Aide mémoire individuel remis aux stagiaires

#### **Méthodes pédagogiques**

Formation en présentiel adaptée à l'activité des apprenants et aux risques spécifiques de l'entreprise.  
Apport de connaissances,  
Exposés Interactifs avec partage d'expérience  
Apprentissage Gestes  
Etude de cas, Visite de l'entreprise

#### **Intervenant(s)**

Formateur incendie : Pompier ou professionnel de l'urgence, expérimenté.

#### **Modalités et délais d'accès :**

Apprenants sélectionnés par le commanditaire de la formation selon les prérequis énoncés  
Inscription possible jusqu'à 24h avant le début de la f°

#### **Tarif et conditions générales de vente:**

A partir de 50€00 HT / Apprenant. Une offre tarifaire adaptée à vos spécificités, vous sera établie sur demande et envoyée par mail avec les conditions générales de vente.

#### **Contacts :**

Informations et inscriptions ;  
Responsable pédagogique et référent handicap :  
Marie Châtelet **02 99 96 43 71** marie@jfc-formation.fr  
**SARL JFC FORMATION** - 6 rue de Fougères 35500 Vitré -  
Code APE 8559A - RCS Rennes 508 647 872 000 37 -  
Numéro Déclaration d'activité enregistrée auprès du préfet région Bretagne 53350567035

#### **Objectifs pédagogiques, compétences visées**

Devenir un acteur de la prévention incendie dans son établissement  
Identifier les causes probables sources d'un début et d'une propagation d'incendie.

Apprendre à donner l'alerte rapidement et à intervenir en sécurité  
Être capable de diriger l'évacuation du personnel et la mise en sécurité des résidents par transfert à l'horizontal et confinement selon la procédure interne.

#### **Références réglementaires**

Code du travail – Article R4227-38 / R4227-39 / Article L4121-1 / Article L231-3-3

#### **Contenu, progression pédagogique :**

Formation Théorique :

Obligations règlementaires pour les établissements de soins  
Mesures de prévention Incendie  
Consignes de sécurité et procédures internes de l'établissement,  
Risques spécifiques des établissements de type U et J  
Principes du compartimentage : porte coupe feu, clapet coupe feu  
Le Système de Sécurité Incendie  
Les modalités d'alerte et le signal sonore ;  
L'essai de ligne et l'appel auprès des pompiers  
Conduite à tenir en cas d'incendie et d'évacuation :  
- Coupure des énergies ( gaz, coupure électrique...)  
- Le dégagement d'urgence, l'évacuation du patient alité  
- La mise en sécurité et le transfert à l'horizontal vers l'espace d'attente sécurisé, la zone refuge

Accueil et prise de contact avec les Sapeurs-Pompiers dès leur arrivée

Formation Pratique :

Visite et interprétation des informations identifiées par la Centrale Incendie SSI  
Repérage des plans, itinéraires d'évacuation, unités de passage et lieux de confinements

Options :

Visite technique de l'Établissement avec localisation des matériels de sécurité incendie  
Simulation de mise en sécurité avec dégagement d'urgence du patient alité

#### **Modalités de suivi, d'évaluation et de validation. Durée de validité et Equivalence**

- Modalités de suivi : Feuille collective d'émargement signée par demi-journée.
- Evaluation de l'action de formation : Evaluation à chaud du niveau de satisfaction, réalisée en fin de formation et évaluation à froid disponible sur le site internet.
- Documents délivrés : Certificat de réalisation, Attestation de formation.
- Les exercices évacuation incendie (Périodicité minimum 2 fois par an ou plus selon type d'établissement) avec départ de fumée permettent d'évaluer à froid les acquis et capacités des chargés d'évacuation à gérer le bon déroulement d'une évacuation rapide et en bon ordre et du confinement par transfert à l'horizontal des résidents